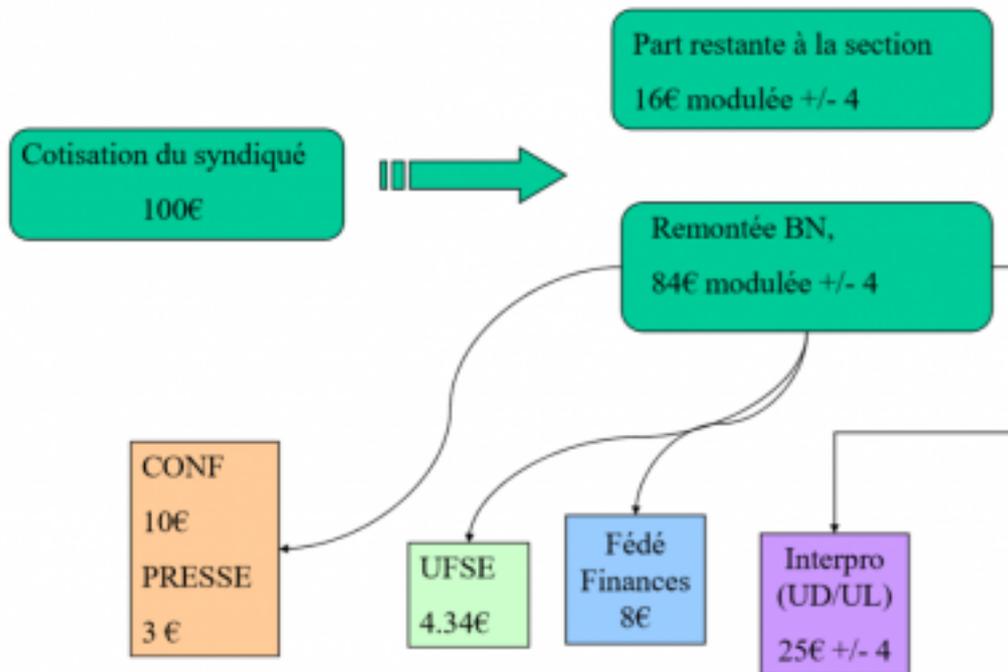


La Cotisation un acte Solidaire



NE DITES PLUS "mais que fait la CGT"... FAITES-LA !

Se syndiquer à la CGT c'est **adhérer** à une organisation présente sur tout le territoire (y compris les DOM), chez les actifs et les retraités, et sur tous les champs professionnels, public et privé mais également présente auprès des privés d'emploi, des sans papiers et ce au-delà de toutes origine, couleur de peau, religion ou orientation sexuelle.

[Calculez vous-même votre cotisation](#) (accessible uniquement via l'intranet DGFIP) sur un outil qui vous permettra de connaître:

- le montant de sa cotisation syndicale annuelle
- le montant de sa cotisation syndicale mensuelle
- le montant du crédit d'impôt
- le "coût" réel de sa cotisation syndicale, sachant qu'être syndiqué(e) à la CGT est d'abord une richesse et ne peut être assimilé à un coût mais bon ... c'est pour les matérialistes !
- le montant des versements pour des paiements en 2, 3, 4, 5 ou 6 fois.

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
